



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE-PERIGORD

STAGE U13 - "Espoir du Football" - "Promotion du football en milieu scolaire"

Du 24 au 25 février 2020

JOUEURS SELECTIONNES

EL BOTROUKI Adem (Bergerac Périgord)	LAURENT Thomas (Js Chapelloise)	LEOTY Yann (Sarlat Marcillac)
FACCIN MONACO Maxence (Bergerac Périgord)	DUMONTEIL Léon (Limens JSA)	PEUBRIER Maxence (Sarlat Marcillac)
MADRHOUS Adem (Bergerac Périgord)	GONCALVES Matéo (Limens JSA)	VILLARD Arthur (Sarlat Marcillac)
MOULEDOUS Antonn (Bergerac Périgord)	CLARY Diego (Es Montignac)	AGHER Anis (Trélissac FC)
TISSIE Paul (Bergerac Périgord)	BRETONNIERE Yannis (Montpon Ménesplet)	ALGARIN Tony (Trélissac FC)
ISIDORE Artur (Ca Brantôme)	DELBREL DAVIAU Brandon (Us Mussidan)	BUISSON Enzo (Trélissac FC)
LAVAUD Lucas (Ca Brantôme)	IDRI Wail (Us Mussidan)	DA COSTA GERALDO Lucas (Trélissac FC)
DONNARY Valentin (Js Château l'Evêque)	BATAILLER Nathan (Neuvis St Léon)	DARDILLAC Axel (Trélissac FC)
CHAPLAIN Clément (Coc Chamiers)	PINTO Dorian (Neuvis St Léon)	SIRIEIX Tom (Trélissac FC)
CORNUT Lucas (Grignols Villamblard)	ROUSSEILLE Sacha (Neuvis St Léon)	SOULEZ Antoine (Trélissac FC)
FAVEREAU DUCHER Mario (Grignols Villamblard)	VIDOINE Nolann (Neuvis St Léon)	

RASSEMBLEMENT DU 24 AU 25 FEVRIER 2020

Catégorie : Joueurs U13 (nés en 2007)

Rendez-vous : Lundi 24 février 2020 à 9h00 au District de Football 17 avenue du Parc à Marsac

Fin : Mardi 25 février 2020 à 18h00 au District

Encadrement :



J. CHUBILLEAU - R. KERKRI - J. LACOUR - M. DE MATOS - G. THOMAS

Marsac, le 05 février 2020

La Commission Technique



STAGE U13 "Espoir du Football" du 24 au 25 FEVRIER 2020

A retourner avant
le 17 février 2020

Pièces à fournir

- Autorisation parentale ci-jointe à fournir dès votre arrivée au stage
- Coupon réponse ci-dessous à retourner **avant le 17 février 2020** (pour remplacement en cas d'absence) à :
District Football Dordogne-Périgord - BP 201 - 24052 PERIGUEUX CT CEDEX 9 ou secretariat@dordogne-perigord.fff.fr
- Equipements :
 - ⇒ équipements de Footballeur en bon état, crampons vissés ou moulés, protèges tibias, chaussures de training
 - ⇒ nécessaire en cas de mauvais temps, nécessaire de toilette et de détente (hébergement : chaussons ou claquettes)
 - ⇒ 1 sac de couchage
 - ⇒ 1 bouteille d'eau
- Un chèque de 40 Euros à l'ordre du District (participation aux frais)

RENDEZ-VOUS : Lundi 24 février 2020 à 9h00 au District de Football 17 avenue du Parc à Marsac

FIN : Mardi 25 février 2020 à 18h00 au District

Coupon réponse à retourner avant le 17 février 2020 au District de Football

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Club : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Participera au stage

Ne participera pas au stage

U13 du 24 au 25 février 2020

motif de non participation : _____

Allergie - remarques alimentation : _____

- Participation aux frais :
- joint 40 Euros au coupon
 - apportera 40 Euros le jour du rassemblement
 - débiter 40 Euros sur le compte du club

Tél parents : _____

Signature des parents

Mail : _____



STAGE U13 "Espoir du Football" du 24 au 25 FEVRIER 2020

**A remettre à
l'arrivée au stage**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr ou Mme (Représentant légal) _____

Adresse : _____ CP : _____

Ville : _____ Tél : _____ Port : _____

autorise mon fils _____ né le _____ Club : _____

à participer au stage de perfectionnement U13 du 24 au 25 février 2020.

J'autorise la diffusion sur les supports de communication du District des éventuelles photos ou vidéos de mon enfant, ceci dans le cadre strict du respect de la loi visant à la protection des mineurs et de la promotion du football sans exploitation commerciale.

J'autorise les responsables, le cas échéant, à prendre en charge le transport de mon fils pendant le rassemblement.

Par ailleurs,

J'autorise le médecin responsable de ce rassemblement à pratiquer toute intervention qui s'avèrerait indispensable ou à donner les soins nécessaires en cas d'urgence.

Je certifie que mon fils a fait l'objet d'une vaccination antitétanique (le dernier rappel datant de moins de 5 ans).

N° de sécurité sociale des parents : _____

CET IMPRIME EST OBLIGATOIRE pour permettre la participation au stage.

Il doit être remis aux responsables dès l'arrivée au stage.

Fait à

Le

Signature des parents